

**Gens d'ici p. 30**

## **Mamadassa Sylla : en quête du graal olympique**

### **Actualités**

Un nouveau logo  
pour Bagnolet

Page 8

### **Dossier**

La prévention au cœur  
des politiques municipales

Page 16

### **Big up**

Handicaps Ensemble :  
favoriser l'inclusion scolaire

Page 22



Chères Bagnoletaises,  
Chers Bagnoletais,

**Avancer ensemble**

Cette nouvelle année qui a débuté il y a quelques semaines maintenant s'ouvre pour nombre d'entre nous sur les chapeaux de roues.

À nouveau, l'actualité est traversée par des mouvements de colères face à la précarité. En exprimant le mal-être de leur profession, ce sont les dysfonctionnements de notre société que les agriculteurs pointent du doigt. Celles et ceux qui ont pour mission dans notre société de subvenir aux besoins primaires de l'ensemble de la société n'arrivent plus à vivre dignement de leur travail.

L'exemple peut aussi se décliner au niveau local, au plus proche de notre territoire. Les agent.e.s d'entretiens ou agent.e.s de service de notre ville sont, actuellement, mobilisés pour une amélioration de leurs conditions de travail. Leur mobilisation est légitime et ce sont précisément tous ces « irritants du quotidien » qui doivent être pris à bras le corps par l'administration communal. Trop nombreux sont les autres exemples de femmes et d'hommes, « premiers de corvées » comme ils furent appelés au moment de la COVID-19, à passer leur quotidien dans des tâches qui sont indispensables au fonctionnement de notre société sans pouvoir en vivre dignement.

Notre société est malade de cette absence de considération de celles et ceux qui vivent dans nos quartiers, qui sont les forces vives de nos territoires et qui incarnent, quoi qu'en disent les semeurs de haine, l'avenir de notre pays.

Cela n'a échappé à personne, Bagnolet n'est plus une terre agricole qui cela a pu être le cas dans le passé.

Les efforts que nous déployons quotidiennement, avec Est Ensemble pour une part significative, pour végétaliser notre territoire n'y changeront rien. Peut-être est-ce de cette glorieuse histoire, l'histoire d'un territoire trop longtemps relégué aux périphéries, que vient cette identité Bagnoletaise particulière. Identité au cœur de laquelle sont ancrées la solidarité et la fraternité.

Alors que le débat public est de plus en plus instrumentalisé par des organisations politiques qui cherchent à diviser la société, à la fractionner en groupes qui s'opposeraient les uns contre les autres pour mieux faire prospérer leurs idées rances, soyons plus que jamais forts de cette identité. Demeurons solidaires des plus fragiles, continuons à porter une attention, individuelle et collective, à celles et ceux d'entre nous qui connaissent la précarité.

Soyons rassemblés pour construire ensemble notre ville de demain. Les désaccords sont normaux, ils sont sains et permettent, au contraire, la stimulation du débat public. Ne tombons jamais dans des oppositions de postures dont les Bagnoletaises et les Bagnoletais seront les premières victimes.

J'y prendrai toute ma part,  
Vous pouvez compter sur moi,

Fidèlement,

**Votre Maire,  
Tony Di Martino**

SOMMAIRE

**4 | 📷 L'instant Bajo**

**8 | 📰 Actualités**

- Un nouveau logo, marqueur fédérateur de l'évolution de la Ville
- Balade urbaine dans le quartier du Plateau
- La régie publique de l'eau se concrétise pour une tarification plus juste
- La Mutuelle Santé de Bagnolet
- La Ville lance un Conseil municipal des enfants
- Vente de biens communaux
- Les rencontres du service public
- Enquête publique: votre avis compte!

**14 | 🔍 Zoom**

Bagnolet renforce sa politique de soutien envers les femmes victimes de violences

**16 | 📁 Dossier**

**La Ville, un acteur clef de la prévention**

**22 | ❤️ Big up**

- Une association en faveur de l'inclusion scolaire
- L'Ehpad Les 4 Saisons crée un musée virtuel

**24 | 🌿 Cadre de vie et propreté**

**26 | 📅 À vos agendas**

**28 | 🗣️ Tribunes**

**30 | 🌟 Gens d'ici**

Mamadassa Sylla, en quête du graal olympique

**31 | 📞 Infos pratiques**



**Fonderie de l'Image.**  
Plaisir de chiner à la découverte de graphismes hauts en couleurs aux Puces de l'illu.



**Rencontres seniors débutants.**  
Les jeunes lutteurs de Rosny-sous-Bois, Aulnay-sous-Bois et Bagnolet font leurs premières armes en compétition.



**Éducation.**  
Remise des brevets aux anciens élèves de 3<sup>e</sup> (promotion 2023) du collège Georges-Politzer, en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet.



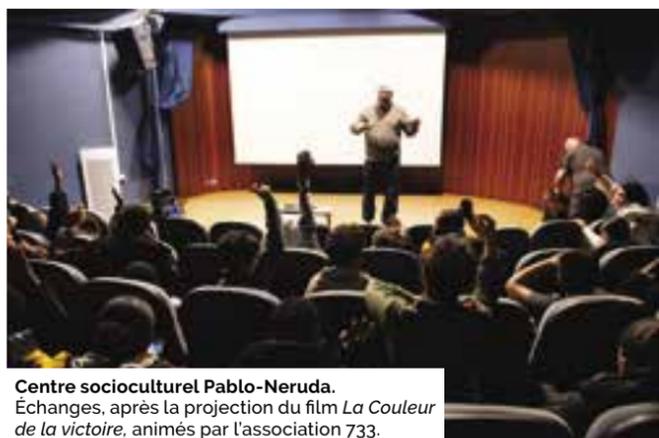
**Nuit des Conservatoires.**  
Présentation du projet *Hier, c'était demain* qui souhaite faire revivre les chorégraphies du fameux concours *Les ballets pour demain*.



**Théâtre des Malassis.**  
*Koulounisation*, un spectacle qui interroge avec sensibilité et humour la linguistique liée à la colonisation.



**Nouveau lieu d'exposition.**  
Angle d'Art à la Jardinerie avec les dessins de Béata Kiwior.



**Centre socioculturel Pablo-Neruda.**  
Échanges, après la projection du film *La Couleur de la victoire*, animés par l'association 733.



**Centre socioculturel Anne-Frank.**  
Découverte du kamishibai, technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois).



**Seniors.**  
Toujours plus de Bagnoletaises et de Bagnoletais présents pour partager repas et ambiance au Banquet organisé par la Ville au Novotel.

**Le BajoMag' en forme olympique**

Dans le droit fil de la déclinaison de la nouvelle identité visuelle de la Ville (voir page 8), le BajoMag' évolue en cette rentrée 2024, avec une maquette plus aérée et une nouvelle police qui reprend celle utilisée par le nouveau logo. En parallèle, à 170 jours de l'ouverture de Jeux de Paris 2024, Bagnolet se met à l'heure olympique et jusqu'en septembre prochain, le BajoMag' ira donc à la rencontre de Bagnoletaises et Bagnoletais qui font vibrer le sport, qu'ils soient de simples amateurs ou de grands champions français, à l'image du lutteur Mamadassa Sylla, que le BajoMag' a rencontré lors de son retour au stade de la Briqueterie.

**Bagnolet, Terre de jeux**

Le 25 juillet prochain, à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et du défilé des athlètes sur la Seine, le relais de la flamme olympique traversera les rues de Bagnolet. Mélonin Noumonvi, champion du monde de lutte en 2014 licencié au Club Lutte Bagnolet 93 a été choisi par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour porter la flamme olympique à travers le département de la Seine-Saint-Denis aux côtés de vingt autres personnalités, possiblement à Bagnolet le 25 juillet. Une reconnaissance méritée pour celui qui a participé à trois olympiades (JO Athènes 2004, JO Pékin 2008, JO Londres 2012) et qui est aujourd'hui entraîneur de l'équipe de France de lutte gréco-romaine. Une reconnaissance aussi pour Bagnolet et toutes ses associations sportives qui s'engagent au service de la pratique du sport au sein de la commune. Et qui font de Bagnolet une terre de jeux au quotidien.





Identité visuelle

# Un nouveau logo, marqueur fédérateur de l'évolution de la Ville

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le nouveau logo de la Ville a commencé à s'afficher pour se faire connaître des Bagnoletoles et des Bagnoletoles.

D'abord sur les traditionnelles cartes de vœux du Maire et de la Municipalité et sur les panneaux du mobilier urbain, puis, au plus près des habitants, sur les sacs à pain des boulangers partenaires, et désormais, progressivement, sur l'ensemble des publications et supports de la Ville. Avec le temps, le décalage entre l'identité visuelle précédente et la réalité dans laquelle la Ville s'inscrit aujourd'hui était devenu trop important. Cette situation générait un positionnement institutionnel et de notoriété en défaveur de la Ville. Or, dans un monde d'images, de symboles et de codes maximisés par la portée des réseaux sociaux, tous les signaux visuels comptent. La qualité d'une identité visuelle peut, par exemple, à niveau de choix équivalent, avoir un impact inconscient mais significatif sur l'envoi d'une candidature, l'achat d'un bien, ou encore les velléités d'installation d'une entreprise. Pour rester pertinente, une identité visuelle doit être pleinement porteuse des valeurs, de l'histoire, des engagements, de la représentation géographique, de l'état d'esprit, du ton, de l'ambiance, etc. Bref, de la pluralité des identités de la structure dont elle est l'émanation.

De même, cette nouvelle identité se devait d'être un élément fédérateur susceptible de mettre l'ensemble de la population sous une seule et même nouvelle bannière pour les 20 ans à venir. Tout au long du processus de création, l'agence

Giboulées qui, sur la base d'une prestation à 18 000 euros TTC, a élaboré la nouvelle identité visuelle de la Ville a mené un travail de concertation avec les habitants de Bagnoletole: des représentants des Conseils de quartier, des associations Bagnoletoles, des commerçants et des acteurs économiques locaux. Un questionnaire a été proposé aux Bagnoletoles et aux Bagnoletoles lors du Forum des associations et a permis de choisir les axes de travail:

- au niveau des valeurs essentielles dont devait être porteur le nouveau logo: "Terre d'accueil inconditionnel", "Diversités" de tous ordres, "Solidarités" de tous types,
- au niveau de la direction de travail graphique: représentation des symboles de la Ville, singulier, moderne, d'un style décalé et épuré.

Une baseline ou signature "Forts de nos solidarités" est associée au logo pour affirmer le lien indéfectible qui réunit les Bagnoletoles et les Bagnoletoles.

La typographie, qui sera désormais utilisée sur tous les supports de communication externe permet une lecture plus simple pour les personnes dyslexiques et malvoyantes.

La charte graphique contenant les règles d'utilisation du logo est actuellement en cours de finalisation. Une fois terminée, celle-ci sera mise à disposition des associations et partenaires de la Ville.



Les symboles qui représentent la ville selon les Bagnoletoles et Bagnoletoles



Les tours Mercuriales.



Une représentation d'habitation.



Une demi-pêche pour faire le lien avec l'ancien logo.

Le passé qu'on n'oublie pas même en étant tourné vers l'avenir, qui fait aussi office de soleil brillant pour tous les habitants de la même manière.



Une représentation triangulaire de l'échangeur de l'A3.

Représenté par un "play", il évoque une projection vers l'avenir.



Les espaces verts longilignes des parcs, squares et jardins.

Est Ensemble

# La régie publique de l'eau se concrétise pour une tarification plus juste

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la régie publique de l'eau d'Est Ensemble est effective. Cette nouvelle structure publique permet de garantir le meilleur prix de l'eau aux habitants de notre ville et du territoire et de mieux protéger cette ressource. Tony Di Martino, Maire de Bagnoletole, et les élus de la Ville sont mobilisés et soutiennent depuis de nombreuses années la création d'une régie publique de l'eau à l'échelle du territoire d'Est Ensemble. En 2017, un vœu était adopté par le Conseil municipal affirmant que l'eau est un bien commun et soumettait déjà l'idée de rejoindre une régie publique de l'eau. En juin 2019, une votation citoyenne avait été organisée auprès des Bagnoletoles et des Bagnoletoles avec un résultat de 95% en faveur d'une gestion publique de l'eau. Désormais, la régie publique

de l'eau d'Est Ensemble est une réalité. Une nouvelle grille tarifaire plus juste et solidaire a été adoptée fin novembre par le conseil de territoire. Ainsi, la régie publique de l'eau d'Est Ensemble applique une tarification de l'eau novatrice, sociale et écologique: la gratuité de l'abonnement à l'eau potable et des 10 000 premiers litres de consommation (correspondant à la consommation domestique essentielle) pour tous les foyers du territoire; une tarification progressive afin de prioriser les besoins vitaux en eau potable; et la mise en place d'un fonds pour les foyers en difficulté sur l'eau et sur l'assainissement. La nouvelle grille tarifaire passe à sept tranches de tarification contre deux auparavant et le coût de l'abonnement est supprimé.

Démocratie locale

# Une balade urbaine dans le quartier du Plateau



Le 23 janvier dernier, une balade urbaine a eu lieu dans le quartier du Plateau en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnoletole, de nombreux élus et des services de la Ville. Une trentaine d'habitants ont participé pendant une heure et demie à cette balade urbaine dont le tracé a été défini par les référents du conseil de quartier Le Plateau à partir des échanges avec les habitants. À cette occasion, les habitants ont pu interpeller librement les élus et agents de la Ville sur les améliorations à apporter au quartier.



Parmi les sujets qui ont été abordés lors de cette balade urbaine: la réfection de la rue des Rigondes, un changement d'emplacement du panneau de sens interdit à l'angle de la rue Girardot et de la rue des Rigondes en raison d'un problème de visibilité, etc. Comme pour chaque balade urbaine de même type, le suivi sera effectué par les services de la Ville afin d'apporter aux habitants une réponse aux problèmes relevés: voirie, dépôts sauvages, demandes d'aménagement d'un équipement public.

EN BREF

Flamme olympique

Mélonin Noumonvi, champion du monde de lutte en 2014 et licencié au Club Lutte Bagnolet 93 fait partie des 21 personnalités qui auront l'honneur de porter la flamme olympique à travers le Département de la Seine-Saint-Denis. Le lutteur des Diables Rouges, qui est aujourd'hui entraîneur de l'équipe de France de lutte gréco-romaine, a participé à trois olympiades en tant que lutteur. La Ville de Bagnolet se réjouit et félicite Noumonvi Mélonin pour cette nomination du Comité olympique de Paris 2024. La flamme olympique sera de passage à Bagnolet le 25 juillet, la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et Paralympiques Paris 2024.



Recensement

La campagne annuelle obligatoire de recensement de la population bagnoletaise est en cours et s'achèvera le 24 février. Les données collectées sur l'évolution de la population sont d'importance pour la Ville, car elles permettent notamment de définir la participation de l'État au budget de la commune ou encore de prévoir les équipements publics nécessaires. Les agents recenseurs recrutés par la Ville se présenteront au domicile des administrés munis de leur carte professionnelle avec photo et portant la signature de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet. Une information sera communiquée au préalable lors du premier passage de l'agent recenseur.

Santé

# La Mutuelle Santé de Bagnolet: la population mieux protégée

Un an après le lancement de La Mutuelle Santé de Bagnolet, un service de La Mutuelle Familiale, cette offre aux tarifs avantageux a permis à de très nombreux Bagnoletais et à leurs enfants de bénéficier d'un meilleur accès aux soins.



Le 20 janvier 2022 au château de l'Étang, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet et Daniel Lemoine, président de LMF Asso Santé, signaient la convention de partenariat actant la création de La Mutuelle Santé de Bagnolet en présence de Sylvie Ben Jaber, présidente du conseil d'administration de La Mutuelle Familiale, et de Grégoire De Lagasnerie, adjoint au Maire en charge de la Santé. Après un appel d'offres, La Mutuelle Familiale avait été retenue en raison de coûts d'adhésions accessibles à tous, des services et les niveaux de remboursement proposés. L'accès aux soins pour tous est une priorité de la Municipalité. Or, 25% des Bagnoletais n'avaient jusqu'alors souscrit à une mutuelle et pouvaient donc renoncer à des soins faute d'une prise en charge complémentaire à l'Assurance maladie. La Ville a donc négocié un contrat collectif avec La Mutuelle Familiale qui permet aux habitants de Bagnolet de bénéficier d'une mutuelle complémentaire de santé à des tarifs avantageux, soit entre 15 et 25% moins cher qu'une souscription à titre individuel.



Jeunesse

# La Ville lance un Conseil municipal des enfants



La Ville de Bagnolet a acté la création d'un Conseil municipal des enfants (CME). Cette initiative vise à renforcer la participation démocratique des enfants, de valoriser leur voix et de favoriser l'inclusion sociale. Cette démarche est réalisée en partenariat avec l'Éducation nationale et en collaboration avec l'Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) du secteur. Le Conseil municipal des enfants sera composé de 18 enfants issus des écoles élémentaires de Bagnolet. Les membres du conseil seront élus de manière indirecte, à la suite des élections des éco-délégués mises en place par l'éducation nationale. Afin d'accompagner les jeunes membres du CME dans l'exercice de leurs responsabilités, la Ville met en place un parcours citoyen comprenant des visites de la Mairie, du Sénat et de l'Assemblée nationale, trois institutions majeures de la vie politique française. Ces visites leur permettront de mieux comprendre le fonctionnement du système législatif et de saisir l'importance de leur rôle en tant que futurs citoyens. Le Conseil municipal des enfants se réunira deux à trois fois par an, une heure avant les séances régulières du Conseil municipal de la Ville.

Foncier

# Vente de biens communaux

Dans la continuité de la procédure entamée en août 2017, la Ville souhaite se séparer d'un bien de son patrimoine privé sis 9-13, rue Marie-Anne-Colombier/30, rue Charles-Graindorge. Cette mise en publicité a pour vocation de proposer ce bien au plus grand nombre en toute transparence. Une liste de promoteurs a été définie en sus des particuliers. Ces bâtiments d'habitation, avec espace de stockage, seront libres de toute occupation au moment de la vente; le bâtiment du 9-11, rue Marie-Anne-Colombier a été muré et n'est pas accessible. L'ensemble immobilier est à démolir pour y édifier une nouvelle construction dont la destination doit être dévolue à de l'habitation exclusivement. Le prix de cession a été estimé par les services de l'État le 18 août 2023 à 857 000 € (huit cent cinquante-sept mille euros) et la Ville a décidé de porter le montant plancher de cession à 950 000 € (neuf cent cinquante mille euros). Chaque candidat est libre de proposer un prix supérieur à celui-ci.

Cet avis correspond à la valeur des droits à construire sur ces 2 parcelles pour la construction de 13 logements maximum pour 974 m<sup>2</sup> SDP. Les personnes intéressées auront jusqu'au mercredi 20 février 2024 inclus pour déposer leur offre (projet et dossier de financement). [infofoncier@ville-bagnolet.fr](mailto:infofoncier@ville-bagnolet.fr)



Pour consulter les informations relatives aux conditions de cession du bien sur le site de la Ville, vous pouvez scanner le QR code ci-contre.

En outre le bien sis 2, impasse du Ruisseau est toujours en situation d'acquisition. Son prix est évalué à 661 500 €.



Service aux usagers

# Les rencontres du service public

Afin d'initier un échange entre les agents et les habitants sur le périmètre et les valeurs du service public communal, des Rencontres du service public sont en cours d'organisation, à l'initiative de M. le Maire et de la Municipalité. Au cours des mois de janvier et février, les agents de la Ville, réunis en groupe de travail, s'interrogent sur leurs pratiques, dans les missions qui sont les leurs, au regard des valeurs plébiscitées comme part entière de l'identité de la ville par la centaine d'habitants sollicités dans le cadre de la création du nouveau logo de la Ville. Ces valeurs sont les suivantes : terre d'accueil inconditionnel, diversités de tout type (habitat, culture, etc.) et solidarités de tout nature (intergénérationnelle, don du sang, etc.). À l'issue des séances de travail, une réunion publique sera organisée le 15 février avec les Bagnoletaises et les Bagnoletais afin que les prises de parole des habitants viennent enrichir la réflexion collective.



Enquête publique

# Votre avis compte !

La Région Île-de-France organise, du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024, l'enquête publique du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRF) Environnemental. Ce document organise notamment l'utilisation du sol, le développement économique, et la protection de l'environnement en Île-de-France. Après avoir concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-e, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets qui concernent chaque habitant dans la perspective de l'aménagement de l'Île-de-France à l'horizon 2040. Des commissaires enquêteurs viendront recueillir les observations et propositions des Franciliens dans 160 villes en Île-de-France. À Bagnolet, le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie pour recueillir les observations et les propositions des Bagnoletais le 6 février et le 7 mars de 14h à 17h dans la salle 625 au 6<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

Quel tracé pour la ligne 3 du métro ?

L'un des enjeux du SDRIF-e est le prolongement de la ligne de métro 3. Dans la version actuelle du document, ce prolongement irait jusqu'à la mairie de Montreuil et passerait par le Parc départemental Jean-Moulin/Les Guilands. Est Ensemble et les élus de Bagnolet déplorent ce choix. Est Ensemble a envoyé un avis à la Région Île-de-France pour proposer un tracé alternatif : le prolongement de la ligne du métro 3 passerait ainsi par le quartier des Malassis et du Plateau, traverserait Romainville et rejoindrait le futur arrêt Montreuil Hôpital où passera l'extension de ligne 11. Vous pouvez également consulter le dossier et donner votre avis en ligne sur la plateforme registre-numerique.fr/sdrif-e.



Culture

# Un projet de BD en cours à la Cité de la Poste

Dans le cadre de la reconstruction de la résidence Toit et Joie - Poste Habitat, construite en 1965 pour loger les postiers, un projet ambitieux de livre illustré vise à recueillir les témoignages et souvenirs de ses habitants.

Pour un meilleur confort des habitants en adéquation avec les nouvelles normes environnementales, la résidence Toit et Joie - Poste Habitat située au 3, rue Girardot va être détruite et reconstruite sur le même terrain. Les travaux s'étaleront sur quatre ans. Plusieurs petits bâtiments vont ainsi sortir de terre : des habitations plus basses, à taille humaine, borderont l'espace vert pour être davantage en harmonie avec le tissu urbain du quartier. Dès sa construction, en 1965, cette résidence a abrité des postiers qui montaient alors à Paris pour travailler. Les vies des habitants reflètent donc l'histoire de ce quartier. Afin de recueillir la « mémoire » des habitants de la résidence, un projet ambitieux de réalisation d'un livre illustré est actuellement mené par la Direction de la Culture du bailleur Toit et Joie - Poste Habitat.



Une immersion au long cours

Des journalistes de la Zone d'expression prioritaire (Zep) vont ainsi animer des ateliers d'écriture avec les locataires et un dessinateur de BD, Troubs, croquera les portraits des locataires et le cadre de vie du quartier. Ce projet est organisé avec l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Île-de-France, de la Fondation La Poste, en partenariat avec la Cité internationale de la bande Dessinée et de l'image d'Angoulême. Ce projet qui a été initié en juin dernier s'étalera sur trois années, le temps de la démolition de l'ancien bâtiment et de la construction des nouveaux petits édifices. Ce temps long permettra des rencontres avec tous les habitants de la résidence et la création de liens forts entre eux, les écrivains journalistes, et le dessinateur. Le développement du lien social et des échanges entre locataires sera d'autant plus important dans cette période de grand changement pour les résidents.





Le 7 décembre dernier, Tony Di Martino, Maire de Bagnole, a renouvelé la convention du dispositif « Un Toit pour Elle ».

**Violences faites aux femmes**

## Bagnole renforce sa politique de soutien des femmes victimes de violences

**Le dispositif « Un Toit pour elle », créé par le Département il y a vingt ans, permet un accès pérenne à un logement aux femmes victimes de violences. À Bagnole, ce dispositif vient d'être renforcé avec la participation de nouveaux bailleurs et une maison des femmes a été créée pour venir en aide à toutes les femmes victimes de violences.**

Une femme sur dix déclare avoir été victime de violences par son conjoint ou ex-conjoint en France métropolitaine, selon l'enquête cadre de vie et sécurité (ministère de l'Intérieur et des Outre-mer). Le dispositif « Un Toit pour elle » permet de sortir les femmes des violences conjugales afin qu'elles puissent recommencer une nouvelle vie. La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité constante de la Ville. Ainsi, le 7 décembre dernier dans la salle du conseil municipal, Tony Di Martino, Maire de Bagnole, a renouvelé la convention qui lie la Ville avec le dispositif « Un Toit pour Elle » au sein duquel le Département, des communes de Seine-Saint-Denis volontaires, des bailleurs sociaux et des associations de défense des droits des femmes telles que Amicale du Nid 93 et SOS Femmes 93 sont engagés. Depuis vingt ans, le dispositif « Un Toit pour Elle » créé par le Département et l'Observatoire départemental des violences envers les femmes vise à faciliter un accès au logement sûr et pé-

renne pour les femmes victimes de violences. L'accès à un logement pérenne est, en effet, l'une des conditions requise pour faciliter un nouveau départ. Depuis 2005, un « Toit pour Elle » a prouvé son efficacité et a permis de protéger 368 femmes et 631 enfants. Aujourd'hui, le dispositif intègre 28 communes de Seine-Saint-Denis. Ce maillage territorial permet une meilleure protection des femmes victimes de violences, dans la mesure où ce dispositif permet aux victimes, si elles le souhaitent, d'être domiciliées dans une autre commune et s'éloigner ainsi du conjoint violent. À Bagnole, le renouvellement de la convention a permis d'intégrer trois nouveaux bailleurs sociaux, en plus d'Est Ensemble Habitat, dans le dispositif: CDC Habitat, Paris Habitat et Sequens. « Le dispositif ainsi élargi permettra de fluidifier l'accès aux logements d'urgence des femmes victimes et de protéger les enfants », s'est félicitée Pascale Labbé, Vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.



**3 questions à...**

### Ernestine Ronai

**Cofondatrice de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes**

**Le dispositif « Un Toit pour Elle » demeure très innovant en matière de protection des femmes victimes de violences ?**

Oui, tout à fait. En 2002, le département de la Seine-Saint-Denis créait le premier observatoire des violences envers les femmes qui a joué un rôle précurseur dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En 2005, nous avons expérimenté le dispositif « Un Toit pour Elle » à Bobigny.

**Quel bilan tirez-vous d'un « Toit pour Elle » ?**

Vingt ans après la création du dispositif, de nombreuses communes de Seine-Saint-Denis ainsi que des bailleurs sociaux se sont engagées dans ce dispositif. « Un Toit pour Elle » qui fonctionne très bien. L'objectif est

de mutualiser les logements réservés aux femmes victimes de violences sur le département de la Seine-Saint-Denis. C'est très important, car si une femme est victime de violences conjugales dans une commune, ce maillage permet de lui proposer, si elle souhaite, un logement dans une autre commune de Seine-Saint-Denis pour l'éloigner de son conjoint violent et ainsi, ne pas avoir à croiser son agresseur.

**368**  
femmes protégées

depuis la création du dispositif « Un Toit pour Elle »

et plus de

**631**  
enfants éloignés des violences



**« La Maison des femmes est un lieu d'accueil d'écoute et d'orientation pour toutes les femmes victimes de violences »**

indique Hanen Sadaoui, présidente de la Maison des femmes.

## Une Maison des femmes de Bagnole

Avec le soutien de la Ville, une maison des femmes a été créée à Bagnole. Elle tiendra sa première permanence le vendredi 16 février de 11 heures à 16 heures (à raison de deux vendredis par mois) à la Maison des associations, 79<sup>bis</sup>, avenue Gallieni. « Il était essentiel que Bagnole dispose d'une Maison des femmes. C'est un lieu d'écoute où les femmes victimes de violences peuvent poser leur souffrance et où elles trouveront un peu de chaleur humaine », explique Hanen Sadaoui, qui a pratiqué comme avocate et psychologue clinicienne. La mission de la Maison des femmes est également d'orienter toutes les femmes victimes de violences et de les accompagner dans leurs démarches juridiques. « Pour le moment, nous sommes une équipe de deux bénévoles avec Hayat Chbani, la trésorière de l'association, et moi-même. Nous lançons d'ailleurs un appel à celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre en tant que bénévoles au sein de la Maison des femmes », conclut Hanen Sadaoui.

La Maison des femmes de Bagnole

☎ 06 59 91 05 55

✉ lamaisondesfemmesdebagnole@yahoo.com

# La Ville, un acteur clef de la prévention

L'échelon local est en acteur de premier plan pour définir les axes et actions de prévention, en lien avec l'État, au regard des particularités propres à chaque territoire. À Bagnole, outre la mise en place de programmes de promotion de dépistages auprès des habitants pilotés par les centres de Santé et centre dentaire municipaux, la Ville s'est dotée d'une Mutuelle communale, La Mutuelle Santé de Bagnole, un service de la Mutuelle Familiale, pour que le coût des soins ne soit plus un frein pour les familles en situation de précarité financière et qu'elles consultent dès les premiers symptômes inquiétants. Les Bagnoleuses et Bagnoleux peuvent ainsi avoir accès des check-up et autres sessions de prévention bucco-dentaires mais aussi à une large offre de soins quasi intégralement pris en charge. Dans un autre registre, la Ville œuvre aussi au développement et à la coordination des mesures préventives aux actes de délinquance en animant le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), instance de concertation locale en charge de définir, suivre et évaluer les actions de préventions, en présence du Préfet ou de son représentant, et des services des Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, notamment. Enfin, à l'heure où les risques environnementaux sont décuplés par le changement climatique, les mairies disposent d'outils de prévention et gestion des risques via les politiques d'urbanisme mais aussi au titre de la préservation de l'environnement, de la protection du cadre de vie, de la lutte contre les nuisances et de la salubrité publique.

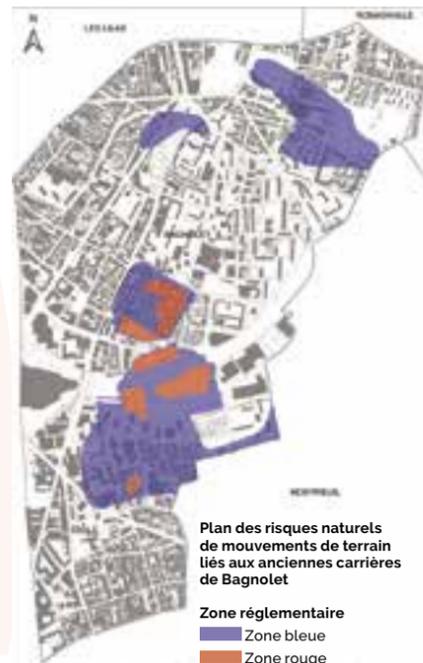
# La prévention au cœur de la politique municipale

La prévention est une préoccupation majeure de la Ville qu'il s'agisse de la santé des Bagnoletaises et des Bagnoletais, de la lutte contre l'échec scolaire, de la prévention contre l'obésité chez les jeunes, de l'évaluation et de la prévention des risques naturels sur la commune ou encore de la prévention des affrontements entre jeunes. Tour d'horizon des actions menées par la Ville.

## Risques naturels: la Ville en première ligne

Le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) liés à la présence d'anciennes carrières sur la commune de Bagnolet est un document qui vise à délimiter les zones de risques et à fixer les règles qui s'appliqueront aux demandes de permis de construire et de travaux préalables. L'objectif est de limiter l'exposition des populations et des biens (existants ou futurs) aux risques de mouvements de terrain, d'affaissements, d'effondrements ponctuels ou fontis (effondrement d'une galerie souterraine). Sur les bâtiments, cela peut entraîner des dégâts matériels légers (fissures plus ou moins ouvertes dans les murs d'un logement) jusqu'à des dégâts d'ampleur (chute de murs porteurs, rupture de canalisation...). Elaboré par l'État, le PPRN fait l'objet d'échanges entre la Ville et la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) sous couvert du Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Le PPRN sur la commune de Bagnolet contient à ce jour deux zones (le tracé ci-contre est susceptible d'évoluer) définies en fonction des niveaux d'aléa et des enjeux (secteur densément urbanisé ou non). Le PPRN établit des restrictions en matière de construction selon l'exposition au risque de mouvements de terrain. Par exemple, en zone rouge, le projet de PPRN fixe un principe d'inconstructibilité. En zone bleue, le projet de PPRN fixe un principe de constructibilité sous réserve d'une étude préalable en géotechnique ou d'une étude de sols. Le PPRN aura donc des impacts sur la possibilité de faire de nouvelles constructions, des extensions, des surélévations et des reconstructions. Si vous souhaitez plus d'informations, une réunion publique sur le projet de PPRN de Bagnolet se tiendra dans la première quinzaine du mois de mars à l'Hôtel de Ville. La date et l'heure exact seront communiqués sur le site de la Ville.



## Aires de jeux: priorité à la sécurité

La Ville compte 116 aires de jeux réparties dans les parcs, les jardins, les écoles, ainsi que 11 terrains multisport (hors stades) et 5 espaces de fitness. La sécurité de ces aires de jeux est primordiale pour que les enfants profitent en toute sécurité de ces espaces ludiques très prisés des familles. La sécurité de ces espaces est en partie assurée par les agents municipaux de «l'unité jeux» qui travaillent au sein du service des Espaces verts. Chaque mois, ils assurent un contrôle des jeux: vis manquantes, capuchons, signalements de vandalisme, etc. En complément, un contrôle annuel obligatoire des aires de jeux et équipements sportifs (hors stades) est effectué par un bureau d'étude indépendant afin d'assurer une sécurité optimale de ces équipements publics. Chaque année, la Ville investit ainsi en moyenne 120 000 euros dans l'entretien, la maintenance et la création des aires de jeux.



## Lutte contre l'obésité: une sensibilisation à grande échelle

Dans le cadre du contrat de Ville, axe majeur de la politique locale de santé, qui lie la Municipalité et le Département de la Seine-Saint-Denis, le programme «Halte à l'obésité» permet de mesurer les IMC (Indice de masse corporelle) des élèves dans les écoles, d'alerter et de sensibiliser les familles en cas de surpoids ou d'obésité. La Ville compte parmi ses effectifs une diététicienne qui assure des animations collectives de prévention et de promotion de la santé au sein du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) ainsi que des ateliers de diététique au Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS).

## Prévention bucco-dentaire au centre municipal dentaire

À l'occasion de la journée mondiale de la santé bucco-dentaire qui aura lieu le mercredi 20 mars prochain, le centre municipal dentaire Elsa-Rustin organise une série d'actions de prévention à destination des enfants et des adultes. Pour les enfants accompagnés de leurs parents, les assistants dentaires prodigueront des conseils en matière d'hygiène bucco-dentaire, notamment sur les techniques de brossage de dents de 9h30 à 16h30. Renseignements: 01 56 63 91 05.



Le surpoids et l'obésité sont diagnostiqués par le calcul de l'Indice de masse corporelle (IMC). Le site de l'Assurance maladie propose un outil de calcul en ligne très simple pour mesurer votre IMC ou celui de vos proches.



Pour calculer votre IMC, scanner ce QR code

## 160 enfants

issus des accueils de loisirs ont participé en 2023 à des ateliers de sensibilisation à la prévention bucco-dentaire menés par les assistantes dentaires du Centre municipal de santé: méthode de brossage, visite des cabinets dentaires, distribution de kits de brossage.





### Prévention des rixes : de multiples actions menées sur le terrain

Dans le cadre de la prévention des affrontements entre jeunes, la Ville a signé en mars 2023 une convention intercommunale dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec les villes des Lilas, de Romainville et du Pré Saint-Gervais. Tout comme Bagnolet, fortes de leur volonté d'agir conjointement et préventivement sur cette problématique prioritaire, ces villes ont souhaité formaliser une stratégie commune de prévention des affrontements entre groupes de jeunes. Dans le droit fil de cet engagement, la Direction des Sports et de la Prévention travaille à la mise en place d'un « parcours citoyen » dont les objectifs sont multiples : prévenir les violences interterritoires, provoquer des rencontres entre jeunes des quatre villes, construire une culture commune aux collégiens des quatre villes, sensibiliser à la citoyenneté et au vivre ensemble, etc. Ce renforcement de la démarche intercommunale de prévention se traduit par de nombreuses actions de terrain notamment des rencontres et des séjours de jeunes et de familles issus des différentes villes. Ainsi, par exemple, pendant les prochaines vacances de février, une action sportive sera menée avec des jeunes de 12 à 17 ans originaires de Bagnolet et des Lilas. L'objectif de cette action est de réunir ces jeunes autour de la pratique de sports de combat encadrée par des professionnels. Cette action est portée par les équipes du centre socioculturel Anne-Frank à Bagnolet et celles de l'Espace Jeunes aux Lilas.



### Les centres socioculturels : de nombreuses actions au service de la prévention

Des actions de prévention sont également menées, en partenariat avec les centres socioculturels de la Ville, notamment auprès des femmes. En 2022, par exemple, 5 élèves infirmières, accueillies par la Ville dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE), ont planché sur la création d'un jeu de cartes en faveur de la promotion du dépistage du cancer du sein, en collaboration avec des femmes fréquentant le centre socioculturel des Coutures et le personnel de la Direction de la Santé. Pour l'année 2023, les femmes ont souhaité poursuivre ces temps d'échanges autour du thème de l'équilibre alimentaire. L'accompagnement scolaire est également un enjeu majeur des centres socioculturels de la Ville. Chaque semaine, des élèves du CP à la Terminale bénéficient d'aides aux devoirs et aux révisions pendant et en dehors des vacances scolaires. Ce qui représente environ 400 élèves suivis à l'année dans les centres socioculturels.



## 177 enfants

et leurs parents ont été accompagnés par le Programme de réussite éducative (PRE) au cours de l'année 2023.

Ce service de la Ville qui est composé d'une équipe pluridisciplinaire aide les enfants et adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en lien étroit avec leurs familles, les associations et les institutions du territoire. Le PRE propose également aux familles des actions semi-collectives en partenariat avec les acteurs du territoire : ateliers parents-enfants en partenariat avec Le Samovar, sorties au théâtre, à la Philharmonie de Paris. Le PRE est situé à l'Hôtel de Ville et joignable au 01 49 93 66 10.

### PrEP : une stratégie innovante de prévention du VIH

La prophylaxie pré-exposition (PrEP) est un outil préventif qui permet à une personne séronégative exposée au VIH de se protéger en prenant un traitement antirétroviral pour empêcher l'infection des cellules par le VIH. La France est le premier pays d'Europe à en rembourser son usage. La PrEP doit être prescrite par un médecin. Cette prescription peut être réalisée par des médecins du Centre municipal de santé Elsa-Rustin qui ont été formés. Le médicament générique est entièrement pris en charge par la Sécurité sociale, aucune avance de frais ne peut donc être demandée par la pharmacie. En revanche, il y a un reste à charge pour les consultations médicales, ainsi que pour les examens biologiques. Celui-ci est normalement couvert par votre mutuelle/complémentaire santé ou par la Complémentaire santé solidaire (CSS).



### Élagage et une mise en sécurité

L'élagage des arbres participe à leur bon développement tout en assurant un cadre de vie agréable et sécurisé. Les travaux d'élagages des arbres qui dépendent de la Ville ont été confiés à une société spécialisée par le biais d'un marché public. Les agents des espaces verts signalent les arbres qui nécessitent une intervention de mise en sécurité dans les parcs et jardins ou encore dans les écoles : branches cassées, bois mort, etc. Ces élagages sont pratiqués en respectant la physiologie et du développement de l'arbre après un diagnostic réalisé par un professionnel. La Charte de l'arbre adoptée à Bagnolet fixe les bonnes pratiques en matière d'élagage, notamment celle qui consiste à élaguer en dehors des périodes de nidification.

## 36 coups de balais

ont eu lieu sur la commune en 2023.

Les habitants sont invités à signaler au service dédié les problèmes de propreté, de dépôts sauvages par mail à l'adresse : [service.proprete@ville-bagnolet.fr](mailto:service.proprete@ville-bagnolet.fr). Depuis septembre 2023, les habitants peuvent également signaler les dépôts sauvages via l'application **Mon Bagnolet**.

## PAROLE DE



**Émilie TRIGO**

Adjointe au maire en charge de la tranquillité publique, du CLSPD et de la démocratie locale

### La prévention au cœur des politiques municipales

Depuis le début de ce mandat, la municipalité a mis les questions de prévention au cœur de ses politiques publiques.

C'est ainsi que tant sur le volet santé que sur celui de la tranquillité publique, la ville avance en mettant en place un volet sensibilisation/prévention avant toute autre action parfois répressive.

Une campagne de sensibilisation contre les incivilités du quotidien a été élaborée suite à une demande émanant des conseils de quartier. Celle-ci rappelait les différentes amendes auxquels s'exposent les personnes coupables de dépôts sauvages, celles qui jettent leurs mégots sur la voie publique, ou encore les automobilistes stationnant sur les trottoirs, pistes cyclables ou places handicapés.

Certes, ces campagnes de sensibilisation ne se suffisent pas à elles seules, mais elles sont, pour la ville, indispensables pour amorcer un dialogue constructif avec celles et ceux qui se rendent coupables de ces incivilités du quotidien. Une brigade de l'environnement a donc aussi été mise en place, permettant de verbaliser les contrevenants.

En parallèle, et parce que nous sommes convaincus que la répression ne peut pas être la seule réponse, la ville a créé, en ce début d'année 2024 un service de médiateurs qui travaillera en lien avec les centres sociaux et culturels et le CLSPD (Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance), mais aussi avec les associations de prévention œuvrant sur la ville, et œuvrant prioritairement en direction des jeunes dans nos quartiers.

PAROLE DE



**Brigitte Delaperelle**

Conseillère municipale en charge de l'Handicap et de l'Accès aux droits

«Les associations sont un élément moteur de l'avancement des mentalités concernant le handicap en termes d'aides à divers niveaux et de visibilité et sensibilisation. C'est avec les associations que la Ville peut entreprendre des activités ou événements qui apportent à la population. Ce sont les associations, via leurs réseaux d'adhérents, qui sont les plus à même de répondre aux attentes des habitants.

La Ville de Bagnolet est bien pourvue en locaux municipaux et peut, après étude du dossier et pertinence des objectifs, permettre aux associations œuvrant dans le domaine du handicap qui le désirent de profiter d'une permanence sous condition de convention.

Bienvenue à l'association «Handicap Ensemble», donc. Que sa présence sur notre ville soit source d'avancées diverses et qu'elle soit le coup d'envoi de l'implantation d'associations qui viendront compléter un maillage bénéfique aux personnes qui se sentent démunies dans ce labyrinthe que sont les démarches ou actions liées au handicap.»



Handicap

## Une association en faveur de l'inclusion scolaire

Une antenne de l'association Handicaps Ensemble a été créée à Bagnolet. Cette association, qui bénéficie du soutien de la Ville, accompagne et oriente les familles d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap pour favoriser l'inclusion scolaire.

Depuis sa création à Montreuil en 2016, Handicaps Ensemble s'est donnée pour mission d'agir en faveur des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap. À Bagnolet, l'antenne locale de l'association qui a été créée en septembre 2023 est spécialisée dans l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. L'association est portée par une équipe de cinq bénévoles, toutes professionnelles de santé concernées par la question de l'inclusion scolaire. La Ville a apporté son soutien à la création de cette antenne à Bagnolet en mettant notamment à sa disposition une salle au sein du Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS). Un samedi par mois, les membres de l'association y tiennent une permanence et reçoivent sur rendez-vous les familles d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap. «Nous accompagnons les familles dans leurs démarches, par exemple pour trouver des praticiens susceptibles de poser un diagnostic sur le handicap de leur enfant pour que leurs enfants en situation de handicap bénéficient d'aménagements dans le cadre de leur scolarité. Pour les parents, c'est très compliqué. Nous sommes aussi là pour les écouter et pour les soutenir», explique Sofia Bouzouaid, co-présidente de l'antenne d'Handicaps Ensemble à Bagnolet. L'antenne locale de Handicaps Ensemble à Bagnolet travaille en étroite collaboration avec l'association mère basée à Montreuil qui continue de recevoir toutes les personnes adultes bagnoletaises en situation de handicap qui en éprouvent le besoin.

**+ D'INFOS :**  
**Handicaps Ensemble Bagnolet**  
 • Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 17h  
 ☎ 07 49 98 99 48  
 • Sur rendez-vous un samedi par mois de 9h à 13h au Centre municipal de santé Elsa-Rustin  
 ✉ handicapsensemble.bagnolet@gmail.com



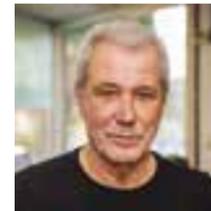
Seniors

## L'Ehpad Les 4 Saisons crée un musée virtuel avec les résidents

Les équipes de l'Ehpad intercommunal ont mené avec les résidents un projet original en partenariat avec Hello Art Up: une visite virtuelle de l'établissement ponctuée par les paroles de résidents qui évoquent des œuvres culturelles.



Denise



Jean-Claude



Gisèle



Le 25 décembre dernier, jour de Noël a eu lieu un vernissage inattendu, celui du Musée virtuel inclusif réalisé par les résidents de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Les 4 Saisons, en présence des familles et des salariés de l'établissement. Le musée virtuel inclusif est une visite en 3D de l'établissement ponctuée par des témoignages de résidents en rapport avec l'art et la culture. L'un des résidents, Jean-Claude, a ainsi évoqué le Musée du Louvre, un lieu où il se rendait fréquemment. Gisèle, une autre résidente, a présenté des objets fabriqués par son père qui était nicleur tandis qu'une autre résidente, passionnée par les volcans, a évoqué sa collection de pierres ramassées au pied des volcans tout au long de sa vie. Ce projet a été mené par Hello Art Up, une entreprise à mission qui œuvre pour l'inclusion des personnes âgées par le biais de l'art et de la culture, et les salariés de l'Ehpad Les 4 Saisons. Ce premier projet a été entièrement financé par l'établissement. «Nous recherchons des financements notamment auprès du Conseil départemental pour élargir ce projet à l'ensemble des résidents volontaires», explique Laetitia Portal, la fondatrice Hello Art Up, qui a longtemps vécu à Bagnolet. Cette expérience enrichissante, émanant d'un projet original, a permis aux résidents de renforcer leur estime de soi ainsi que celles des autres résidents.

PAROLE DE



**Vassindou Cissé**

Adjoint au Maire Administrateur du CCAS

«En tant que président du centre intercommunal d'action sociale des villes de Bagnolet et de Romainville en charge de la gestion de l'EHPAD Les 4 Saisons, j'ai tout de suite été intéressé par la proposition de madame Portal qui m'a présenté les bienfaits sociaux et thérapeutiques de la réalité virtuelle chez les seniors à travers ce projet de musée virtuel inclusif.

En effet, nous savons que l'isolement social est un véritable fléau dans les établissements recevant les personnes âgées, il était donc important pour moi de répondre à cette proposition innovante de rendre l'art et la culture accessible à ces publics empêchés tout en leur offrant des moments de détente avec le personnel. C'est pourquoi avec l'accord des équipes et des résidents, nous avons co-construit ce projet pour ouvrir cette porte vers l'extérieur qui leur permet de s'exprimer, de se remémorer et de partager des souvenirs de vie.

En outre c'est un levier pour vivre des expériences avec les familles à travers des évasions immersives et qui contribue à leur bien-être et favorise le lien social. Ce sont autant de choses qui facilitent le lien inter-générationnel et mettent un peu plus de bonheur dans leur quotidien.»



# Plantations et équipements



Rue Raoul-Berton, dix-huit féviers ont été plantés, dans le cadre de la végétalisation de la Ville.



La halte jeux La Coccinelle et la crèche Nemo se sont installées dans des locaux plus grands, anciens locaux de la crèche départementale de la rue Girardot.



Poursuite des plantations, dans le cadre de la campagne 20 000 arbres pour le climat avec Est Ensemble dont cinq arbres, rue de la Barre-Nouvelle en présence de Patrice Bessac, président d'Est Ensemble, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, Florent Guéguen, président d'Est Ensemble Habitat et Smaila Camara, vice-président d'Est Ensemble, en charge de la Transition écologique, des parcs et de la nature en ville.



Entretien et changements des plateaux des aires de jeux sur la couverture de l'autoroute A3.



Nouveaux stationnements pour les vélos, rue Gustave-Nicklès.

# Opérations coup de balai



Nettoyage du parking Descartes.



Ramassage des déchets d'envol aux pieds des immeubles par les agents municipaux.



Ramassage des déchets d'envol aux pieds de la végétation par les agents municipaux.



Coups de souffleuses lors du nettoyage de La Capsulerie.

## EXPOSITION



Jusqu'au 8 mars 2024

### Fragments

Les œuvres présentées proposent une réflexion sur les fragments de nos rêves. Le geste de l'artiste est alors celui, progressif, de placer l'homme dans cette niche incertaine entre le concret et l'abstrait, strate par strate, afin de retrouver le silence de nos rêves au cœur même du réel.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta  
Entrée libre - Du lundi au vendredi de 10h à 18h

+ D'INFOS :  
☎ 01 49 93 60 17/61 53  
✉ chateau@ville-bagnolet.fr

## THÉÂTRE

Du 3 au 10 février  
Samedi à 18h - dimanche à 16h - lundi, jeudi et vendredi à 19h  
**Sauve qui peut (la révolution)**

Après *Les Furtifs en 2020* – une adaptation du roman d'Alain Damasio – Laëtitia Pitz et la compagnie Roland furieux reviennent à L'Échangeur avec *Sauve qui peut (la révolution)*, une création inspirée du roman éponyme de Thierry Froger. Ils nous invitent à une fresque musicale et visuelle, en compagnie de Jean-Luc Godard – le cinéaste d'une vie – qui s'ingénie à réaliser un film pour le bicentenaire de la Révolution. Une composition en collage et montage qui mêle fiction et temps présent.

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle

Tarifs : 9 € (-12 ans, étudiants - 30 ans, RSA, AAH), 20 € (habitants Est Ensemble, demandeurs d'emploi, intermittents, seniors +64 ans, carte IKARIA)

+ D'INFOS & RÉSA :  
☎ 01 43 62 71 20  
✉ reservation@lechangeur.org



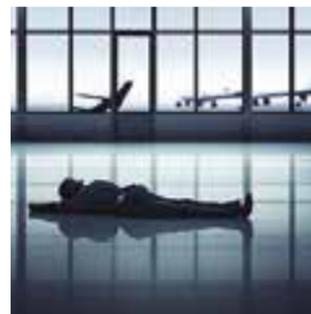
Du 27 février au 2 mars  
**AIRPORT~ZEALOTRY**

Une famille noire en partance, pour des vacances en Chine, se retrouve coincée dans le sas de sécurité d'un aéroport international. Mais le système automatique qui gère l'aéroport, à force de mises à jour et d'évolutions technologiques, est devenu autonome dans ses décisions. Et l'algorithme a pris depuis peu une décision majeure : trier les êtres humains qui passent par l'aéroport.

Théâtre Le Colombier : 20, rue Marie-Anne-Colombier

Tarifs : 10,99 € (Bagnoletais), 6,99 € (-18 ans), 16,99 € (extérieur), 12,99 € (étudiant, -25 ans, RSA, intermittents, retraités)

+ D'INFOS & RÉSA :  
☎ 01 43 60 72 81  
✉ reservation@lecolombier-langaja.com



## ATELIER



### Sciences infuses

Samedi 10 février

À 14h : Le cerveau, comment ça marche ? Sciences Infuses. Un atelier tout public pour décortiquer les mystères du cerveau. Tout au long du samedi après-midi, à travers des ateliers ludiques, des expériences, des échanges, embarquez pour un voyage inédit dans le cerveau.

De 17h à 18h : Comment les hormones et la pollution influencent-elles notre cerveau ? Sciences Infuses.

Découvrez, à travers un atelier, les secrets qui se cachent derrière le fonctionnement de notre cerveau.

Samedi 17 février

De 17h à 18h30 : Cerveau et méditation. Atelier de yoga et de méditation, avec le professeur Simon Pyrke. Il vous éclairera sur les multiples bienfaits de la méditation, notamment sur le stress, les douleurs, la mémoire... Il animera un exercice collectif pour présenter différentes méthodes de méditation.

Médiathèque de Bagnolet : 1, rue Marceau

+ D'INFOS :  
☎ 01 83 74 59 35

## MUSIQUE



Vendredi 9 février de 18h30 à 23h30

### Pré en Bulle

Cette soirée électrisante et festive est l'occasion de se déhancher sur un patchwork musical inédit et découvrir les nouvelles pépites du pré artistique parisien. De la scène aux platines, découvrez une assemblée éclectique d'artistes prêts à vous faire vibrer. La diversité musicale sera à l'honneur, garantissant une soirée où chaque note sera un coup de foudre musical!

Le Sample : 18, avenue de la République

Tarifs : 5 € en prévente, 7 € sur place

+ D'INFOS :  
✉ contact@lesample.fr  
@le\_sample\_bagnolet

## SPECTACLE

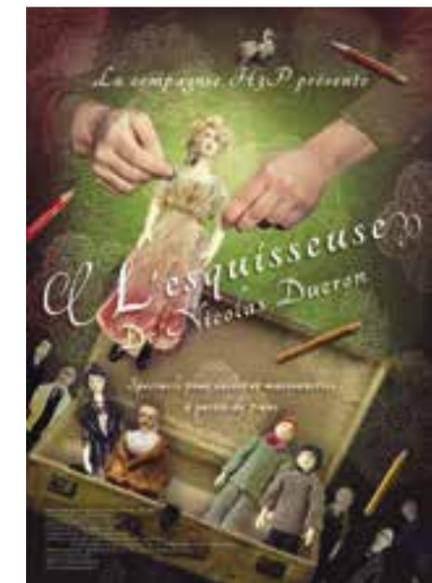
Samedi 9 mars à 15h  
**L'Esquisseuse**

Constance est fille de marin-pêcheur à Calais. Mais elle rêve de devenir « esquisseuse » : dessiner de la dentelle. À douze ans, la jeune fille se heurte aux traditions. D'abord celle de son milieu, qui ne laisse pas partir les filles de la marine, et puis celles du monde de la dentelle, qui réserve ses métiers les plus prestigieux aux hommes. Cependant, Constance est prête à tout pour intégrer la fameuse école d'art de Calais, pour apprendre à dessiner la dentelle.

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

Tarif unique : 3,50 €

+ D'INFOS & RÉSA :  
☎ 01 49 93 60 81  
✉ culture@ville-bagnolet.fr



## RÉUNIONS PUBLIQUES

Mardi 27 février de 14h à 16h30

### Information Aide aux vacances 2024

Une réunion d'information collective sur les aides aux vacances 2024 en direction des familles se tiendra salle des Pas-perdus en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) et l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV).

Judi 7 mars à 19h

### Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 7 mars dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville. La séance qui est ouverte au public débutera à 18h30. Le port du masque n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé. La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook et sur le site Internet de la Ville.

# Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

## Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Régie publique de l'eau! Ça y est!

En 2017 déjà, quelques années après avoir été élu, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, adoptait un vœu en conseil municipal affirmant que l'eau est un bien commun et soumettant ainsi l'idée de rejoindre une régie publique.

Dans la continuité de ce vœu, la Ville de Bagnolet avait demandé à Eau de Paris de réaliser une étude de faisabilité pour un rapprochement de Bagnolet avec la capitale. C'est cette année aussi qu'Est Ensemble avait sauté le premier pas en ne renouvelant pas son adhésion au SEDIF.

Toujours fer de lance dans ce combat pour une régie publique efficiente et efficace pour notre territoire, Tony Di Martino a alors organisé la votation citoyenne de juin 2019, à laquelle se sont associées les villes de Montreuil, Bondy et Les Lilas.

Avec un résultat de plus de 95% en faveur d'une gestion publique de l'eau à Bagnolet, les habitants avaient alors confirmé leur soutien à l'orientation prise par la municipalité.

La décision de créer une régie publique territoriale a été entérinée par le conseil de territoire d'Est Ensemble en février 2022 pour une application officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Nous y voilà donc!

Avec l'abonnement au service de fourniture de l'eau potable gratuit, les 10 premiers mètres cubes de consommation annuelle gratuits aussi pour tous les foyers, une plus grande progressivité de la tarification et la mise en place d'un fonds pour les foyers en difficulté peinant à honorer leurs factures d'eau, cette nouvelle régie publique permettra aux usagers de voir leurs factures baisser concrètement alors que les prix plus progressifs les inciteront à mieux préserver la ressource précieuse qu'est l'eau.

Présidents de groupe:  
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus: Cédric Pape, Elhame Chair, Ihsen Ounissi, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécile Trbic, Hamid Chair, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

## Écolos Solidaires

Nous n'avons pas le droit au désespoir!

En ce début d'année, nous avons le cœur lourd. À Gaza et dans toute la Palestine, notre humanité saigne devant un carnage qui se poursuit jour après jour. Nous n'oublions pas non plus le massacre du 7 octobre. En Ukraine, la nuit n'en finit pas... Les mauvaises nouvelles climatiques s'enchaînent et les crises écologiques menacent la vie sur Terre. Quant à la France, elle a perdu sa boussole politique et morale avec la loi immigration.

Mais il ne faut pas céder à l'abattement et à la résignation. À notre niveau, à Bagnolet, voici trois actions à pousser ensemble en 2024.

Sorti du Syndicat des eaux d'Île-de-France lié à Veolia, Est Ensemble a créé sa régie publique de l'eau début 2022. Fin 2023, de nouveaux tarifs plus justes et plus avantageux pour tous les usager·e·s domestiques ont été votés. Est Ensemble doit maintenant se fournir en eau auprès de la régie publique Eau de Paris. C'est la condition pour se libérer définitivement de la mainmise de Veolia et trouver des marges plus importantes pour baisser les tarifs et pour mieux entretenir son réseau. La recyclerie de La Noue est un projet écologique et solidaire. Il permet de réduire la production de déchets, si coûteux à traiter pour la collectivité. Il est utile à la population qui y trouve des objets du quotidien pour presque rien. C'est une initiative locale, autonome, portée par des bénévoles. Elle a dû fermer ses portes, provisoirement on l'espère, le 1<sup>er</sup> janvier. Après des mois de discussion sur les conditions d'occupation du lieu, la ville de Bagnolet se doit de proposer une solution adaptée et pérenne.

La Commission européenne a interdit les pelouses synthétiques dont les microplastiques se retrouvent dans l'environnement, l'eau potable et la chaîne alimentaire. À Bagnolet, les deux terrains de foot des Rigondes sont directement concernés. Installés il y a une quinzaine d'années, ils sont particulièrement dégradés. Leur changement ne saurait attendre plus longtemps.

Plus d'infos: [ecolossolidaires.org](http://ecolossolidaires.org)

valerie.bille@ville-bagnolet.fr  
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr  
edith.felix@ville-bagnolet.fr  
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr  
Socialistes, Société civile,  
Radicaux et Républicains  
Écolos Solidaires

## Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

L'année 2024 débute avec une incroyable polémique relative à la nouvelle ministre de l'Éducation nationale. Cette dernière a scolarisé ses enfants dans une école privée réactionnaire et a justifié ce choix en mentant et en critiquant l'école publique. Cette polémique est révélatrice du séparatisme scolaire qui mine aujourd'hui l'école publique.

Or celle-ci devrait être chérie, protégée et ses moyens largement augmentés. L'école, c'est l'héritage de toutes et tous et singulièrement de celles et ceux qui n'auront que leur éducation comme patrimoine. Elle est un outil fondamental de notre développement individuel et collectif. C'est, enfin, un des socles de notre République qui est aujourd'hui malheureusement malmené par l'État.

À Bagnolet en Commun nous continuerons à la mettre au cœur de notre engagement, au cœur de ce mandat. Notre soutien, avec toutes nos forces, à la communauté scolaire est un impératif pour l'avenir de nos enfants.

Dans le même temps, nous avons assisté avant Noël à l'adoption de la nauséabonde loi immigration, qui nous a offusqués, nous a mobilisés, nous a fait battre le pavé. Nous avons pris l'engagement de contrer localement ces mesures iniques. Fort heureusement, une grande partie de cette loi vient d'être retoquée. Pour autant, le mouvement de normalisation du Rassemblement national est à l'œuvre et nous devons être collectivement vigilants à ce que ces idées réactionnaires et dangereuses soient combattues tant nationalement que localement.

Ce début d'année marque également, au local, un important moment de construction budgétaire. Dans un contexte contraint, où beaucoup de difficultés pèsent nationalement sur les familles et où des efforts ont déjà été demandés aux Bagnoletais·es, nous serons particulièrement vigilants aux orientations budgétaires, au nécessaire investissement pour la ville et à la rigueur indispensable pour que nous puissions dégager les moyens nécessaires à la mise en œuvre des priorités de mandat: éducation, santé et transformation écologique de notre ville.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugby, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

## Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Avec l'inflation, le pouvoir d'achat ne cesse de baisser, plaçant de nombreuses familles dans des situations de plus en plus difficiles. Aujourd'hui, 31% de la population déclarent sauter un repas faute de moyens. Le FMI déclare que 45% du montant de l'inflation est dû à la hausse des profits. La pauvreté s'accroît à mesure que les ultra-riches s'enrichissent, avec un doublement des revenus des capitaux qui passent de 51 milliards d'€ en 2018 à 97 milliards en 2023 (Oxfam).

Face à une telle distorsion de l'économie globalisée, les collectivités locales sont le dernier échelon pour atténuer ces inégalités. Certes, le manque de dotations et la dégradation générale des services publics n'aident pas, mais que dire de la politique municipale de Tony Di Martino en la matière? À Bagnolet, avec un taux de pauvreté de 27%, la précarisation devrait être un sujet prioritaire pour la municipalité. Or si on y regarde de près, notre dette a augmenté de 140 millions depuis 2014 engendrant une hausse spectaculaire des impôts locaux; malgré cet endettement record, aucune école ou équipement public n'a été construit ou rénové accentuant ainsi la dégradation du cadre de vie des plus jeunes; la précarité énergétique s'est accrue sur fond d'augmentation des prix bien sûrs, mais aussi à cause d'un réseau de chauffage urbain municipal défectueux depuis de nombreuses années; les lieux de solidarité comme la Bergerie des Malassis ou la Recyclerie de La Noue ont été détruits ou fermés.

La Recyclerie de La Noue, désormais fermée, constituait pourtant à la fois un équipement écologique et anti inflation. Le maire a préféré dépenser l'argent pour un nouveau logo municipal imposé à la population. Cherchez l'erreur!

Retrouvez-nous:  
[ensemblepourbagnolet.fr](http://ensemblepourbagnolet.fr)  
[ensemblepourbagnolet@gmail.com](mailto:ensemblepourbagnolet@gmail.com)

Angéline Desbordes-Silly,  
Mohamed Djennane, Laurent Jamet,  
Claire Laurence, Solenne Le Bourhis,  
Sébastien Staelens, Pierre Vionnet  
Retrouvez-nos articles sur :  
[ensemblepourbagnolet.com](http://ensemblepourbagnolet.com)

## Citoyens Indépendants

Première, deuxième, troisième génération... Nous sommes tous des enfants d'immigrés.

Combien d'entre nous, né·e·s en France ou l'étranger avons des parents qui ont quitté leur pays d'origine pour des raisons politiques ou simplement pour trouver les conditions d'une existence meilleure pour eux-mêmes et leurs enfants? Doit-on pour autant leur reprocher d'avoir choisi la France comme terre d'accueil?

Cette France qui s'est toujours honorée d'accueillir sur son territoire, à égalité de droits et de devoirs, celles et ceux qui la voyaient jusqu'à présent comme une nation protectrice.

Cette France qui porte en son sein le flambeau de la déclaration universelle des Droits de l'homme et du citoyen que chantaient les tirailleurs sénégalais dans les tranchées pour la défendre contre l'obscurantisme nazi. Alors oui, nous avons mal à la France qui vient d'adopter une loi inique qui remet en cause le droit d'asile et instaure la préférence nationale.

Une loi inspirée des thèses nationalistes rétrogrades du Rassemblement national qui instaure la déchéance de nationalité et s'attaque au droit fondamental du sol.

Face à ce coup fatal porté à la concorde nationale par un gouvernement à droite toute, nous refusons de nous résigner et faisons du mot RÉSISTANCE notre leitmotiv politique gage du vivre ensemble.

Non les immigré·e·s ne sont pas des profiteurs de prestations sociales, et l'immigration est une chance pour la France.

Et oui nous devons continuer à célébrer cette diversité culturelle qui est notre richesse commune et à nous dresser ensemble contre le poison de la xénophobie.

Les Citoyens Indépendants vous souhaitent leurs vœux de santé et de réussite pour 2024.

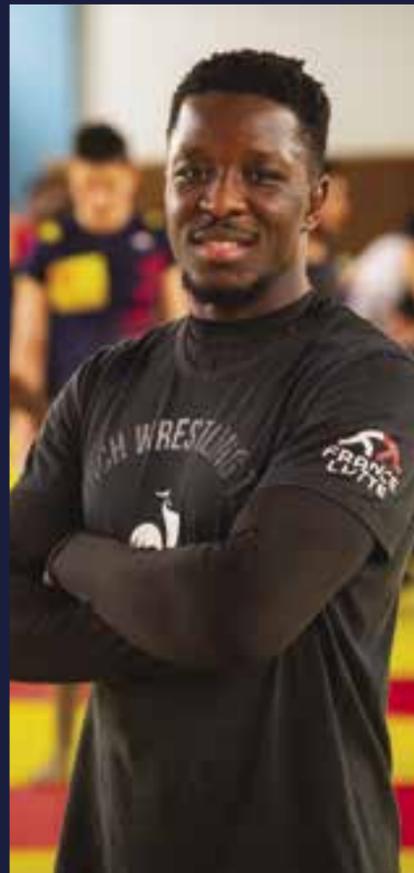
Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé,  
Jules Ragueneau  
[elus.ci@ville-bagnolet.fr](mailto:elus.ci@ville-bagnolet.fr)

# Mamadassa Sylla : en quête du Graal olympique

**Le lutteur Mamadassa Sylla, enfant de Bagnolet et licencié au CBL 93, poursuit son rêve de qualification aux Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 en lutte gréco-romaine avec le soutien de la Ville.**

Mamadassa Sylla se souvient bien de son premier contact avec la lutte au stade de la Briqueterie. « J'avais 11 ans, j'étais au centre de loisirs et Julien Legendre, un animateur de la Ville m'a proposé de venir essayer la lutte au Club Bagnolet Lutte 93. » À cette époque, Mamadassa vit avec sa mère à l'hôtel et ne connaît rien à la lutte. « Ce sport a changé ma vie », dit-il simplement aujourd'hui. Les débuts sont pourtant difficiles dans un sport très exigeant, mais à force d'abnégation, Mamadassa franchit une à une les marches qui le mèneront au plus haut niveau international avec l'équipe de France. « Au début, je me souviens d'entraînément à la Briqueterie avec Didier Duceux où l'on répétait pendant des heures la tirade de bras (NDLR, une technique de lutte). J'avais envie de pleurer. C'était difficile physiquement. Mais aujourd'hui, la tirade de bras est l'un de mes points forts. », explique Mamadassa. Après quelques années de pratique et de travail acharné, le lutteur bagnoletais intègre l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) où il côtoie d'autres lutteurs du CBL 93 comme Steeve Guénot ou Mélonin Noumonvi. « Je les voyais s'entraîner et je me disais un jour ce sera moi ! ». Aujourd'hui, il poursuit son rêve de participer à ses premiers Jeux olympiques. « Pour moi, les Jeux c'est le Graal. Je regardais les Jeux quand j'étais petit. Et cette fois, c'est à Paris. Ma mère n'a jamais assisté à l'un de mes combats et je veux lui offrir ce cadeau », confie le Bagnoletais. Pour mettre toutes les chances de son côté, la Ville de Bagnolet l'accompagne dans cette quête olympique. La Ville et l'athlète ont signé une Convention d'aménagement d'emploi (CAE), un dispositif qui permet aux collectivités, en lien avec l'État et les fédérations sportives, de recruter des sportifs de haut niveau avec des emplois du temps aménagés pour les aider à atteindre leurs objectifs sportifs. Ce jeudi 25 janvier, de retour d'une compétition et d'un stage avec l'équipe de France en Croatie et après une journée d'entraînement à l'INSEP avec l'équipe de France, Mamadassa est de retour à La Briqueterie. « Je reviens souvent ici, où tout a commencé. C'est important de se souvenir d'où l'on vient. », conclut Mamadassa.

**« C'est important de se souvenir d'où l'on vient »**



## Club Bagnolet Lutte 93

- Date de création : 2005
- Lieu : Stade de la Briqueterie
- Nombre de licenciés : 531

• Nombre de participations aux Jeux Olympiques : 5

- Mathilde Rivière (- 57 kg) JO Tokyo 2021 : premier tour

• Koumba Larroque (- 68 kg)

- JO Tokyo 2021 : premier tour
- Qualifiée pour les JOP Paris 2024

- Mélonin Noumonvi (lutte gréco-romaine)
- JO Athènes 2004 : 16<sup>e</sup> place
- JO Pékin 2008 : 5<sup>e</sup> place
- JO Londres 2012 : 5<sup>e</sup> place

## Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende  
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00  
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h  
Vendredi : fermé le matin, 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h30

## Numéros utiles

**Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin**  
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00  
Du lundi au vendredi : 8h30-19h  
Samedi : 8h30-13h  
Sans rendez-vous : 8h30-9h30 et 16h-17h45

**Centre municipal dentaire**  
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05  
Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h  
Samedi : 9h-13h

**Centre de planification et d'éducation familiale**, 01 49 93 61 97

**Consultations en psycho-traumatologie**  
Un jeudi sur deux : 9h30-14h  
Vendredi : 9h30-16h45  
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

**Centres Protection Maternelle Infantile**  
3, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 12  
70, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 49 93 66 08

**Centre de PMI Croix-Rouge**  
4, rue du Lieutenant-Thomas - 01 43 60 33 21

**MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)**  
94, rue Lénine - 01 43 60 13 80

**Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble Médiathèque de Bagnolet**  
1, rue Marceau - 01 83 74 59 35

**Clinique Floréal**  
40, rue Floréal - 01 48 97 72 00 (24h/24)

**Commissariat des Lilas**  
55/57, boulevard Eugène-Decros  
93260 Les Lilas - 01 41 83 67 00

**Police secours 17 - Samu 15**  
**Pompiers 18 ou 112 (portable)**  
**Sida info service** 0 800 840 800  
**Allô drogue** 0 800 23 13 13  
**Croix-Rouge Bagnolet** 01 43 62 53 28  
**Allô enfance maltraitée** 24h/24 119  
**Jeunes, violences, écoute** 0 808 807 600  
**N° d'aide aux victimes** 08 842 846 37  
**SOS Victimes** 01 41 60 19 60  
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

**Pharmacie de garde**  
Pharmacie de La Poste 26, rue de Paris  
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37



**Infos déchets**  
0 805 055 055

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°87 - février 2024  
Édité par la Mairie de Bagnolet - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex  
Directeur de la publication : Tony Di Martino  
Directrice de la rédaction : Chloé Filot  
Rédacteur en chef : Éric Mugneret  
Rédaction : Karim Benchaïb  
Conception graphique et direction artistique : Julie Lucas



## Menus de février

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

| Lundi 5  | Mardi 6   | Mercredi 7  | Jeudi 8   | Vendredi 9   |
|--|---|---|---|--|
| Haricots blanc sauce ravigote<br>Bœuf boulettes sauce paprika persil<br>Boulettes de sarrasin, lentilles sauce paprika<br>Carottes au jus<br>Yaourt nature sucré bio<br>Fruit bio  | <b>Menu végétarien</b><br>Salade verte bio vinaigrette<br>Riz korma, butternut et marrons, carottes, pommes de terre, crème, curry, gingembre<br>Tomme noire<br>Dessert lacté gélifié saveur vanille  | Crêpe aux champignons<br>Merlu sauce crème<br>Purée de potiron<br>Fondant potiron épice<br>Saint-Nectaire AOP<br>Fruit de saison<br>Goûter : galette pur beurre, lait, fruit bio                                | Œuf dur bio sauce cocktail<br>Sauté de porc sauce moutarde<br>Haricots verts persil<br>Galette de boulgour pois chiche emmental<br>Haricots verts persil<br>Fromage frais aromatisé<br>Fruit bio                                    | Radis émincé vinaigrette<br>Rôti de dinde au jus Torsades bio<br>Torsades bio sauce haricots rouges, lentilles vertes, emmental<br>Fromage frais<br>Compote de pommes allégée en sucre                 |
| Lundi 12   | Mardi 13  | Mercredi 14   | Jeudi 15  | Vendredi 16  |
| <b>Menu végétarien</b><br>Carottes râpées bio vinaigrette passion<br>Tajine marocain pois chiche, semoule, carottes bâtonnets, patate douce, olives vertes, épices<br>Fromage fondu<br>Mousse au chocolat au lait<br>Goûter : cake nature, lait, fruit bio | Feuilleté au fromage fondu<br>Omelette dés de volaille<br>Omelette aux fines herbes<br>Ratatouille<br>Petit fromage frais aux fruits<br>Fruit de saison bio<br>Goûter : madeleine, jus de fruit, compote bio                                  | Salade iceberg vinaigrette ciboulette<br>Nuggets de poulet<br>Nuggets de blé<br>Gnocchis<br>Fromage<br>Moelleux au chocolat<br>Goûter : pain, lait, confiture bio   | Haricots verts vinaigrette échalotes<br>Dés de colin d'Alaska sauce blanquette<br>Émincé végétal façon blanquette<br>Riz<br>Yaourt nature sucré bio<br>Fruit de saison bio<br>Goûter : galette pur beurre, yaourt nature, fruit bio | Chou blanc vinaigrette<br>Sauté de dinde sauce au thym<br>Purée de pois cassés<br>Penne bio aux légumes, pois cassés et emmental<br>Brie<br>Île flottante<br>Goûter : pain et lait bio, barre chocolat |
| Lundi 19   | Mardi 20  | Mercredi 21   | Jeudi 22  | Vendredi 23  |
| Betteraves vinaigrette échalotes<br>Colin d'Alaska sauce coco citron vert<br>Émincé végétal sauce coco citron vert<br>Blé<br>Yaourt aromatisé bio<br>Fruit de saison<br>Goûter : cookies, jus de fruit, fruit  | Radis beurre<br>Aiguillettes de poulet sauce estragon<br>Galette de boulgour pois chiche, emmental<br>Bouquetière de légumes (haricots verts, carottes, chou-fleur)<br>Cantal AOP<br>Beignet aux pommes<br>Goûter : pain, lait, fromage fondu | Salade coleslaw bio<br>Rôti de bœuf au jus<br>Tranche végétale au jus<br>Penne bio semi-complète<br>Fromage fondu<br>Compote pomme banane allégée en sucre<br>Goûter : palet breton, jus de fruit et banane bio | Feuilleté au fromage fondu<br>Jambon de dinde<br>Saucisse végétale<br>Purée butternut bio<br>Camembert<br>Fruit bio<br>Goûter : cake aux pépites de chocolat, yaourt nature, fruit  | <b>Menu végétarien</b><br>Carottes râpées vinaigrette<br>Tartiflette végétarienne<br>Fromage blanc sucré bio<br>Coupelle de fruits<br>Goûter : madeleine, jus de fruit, compote                        |
| Lundi 26   | Mardi 27  | Mercredi 28   | Jeudi 29  |  |
| Salade iceberg vinaigrette<br>Sauté de bœuf sauce tomate origan<br>Œuf dur sauce tomate origan<br>Brocolis persillés<br>Edam<br>Compote de pomme poire allégée en sucre  | <b>Menu végétarien</b><br>Haricots verts et pois vinaigrette<br>Penne sauce aux trois fromages (mozzarella, emmental, bleu)<br>Yaourt aromatisé vanille bio<br>Fruit  | Betteraves vinaigrette<br>Saucisse de volaille<br>Saucisse végétale<br>Purée de pommes de terre bio<br>Brie<br>Dessert lacté gélifié au chocolat<br>Goûter : pain et lait bio, barre chocolat                   | Céleri remoulade bio<br>Nuggets de poulet<br>Nuggets de blé<br>Carottes au jus<br>Saint-Nectaire<br>Éclair au chocolat  |  |



## Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés).  
Réservation : 01 49 93 60 36

Maquette et infographie : Julie Lucas, Vanessa Panconi  
Photographie : Guillaume Ison  
BajoMag est distribué gratuitement en dépit de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnolet.fr  
ISSN : 0767-8525 - Dépôt légal : février 2024

Imprimé par Groupe Morault :  
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières  
BP 60254 - 60205 Compiègne  
Tiré à 18 000 exemplaires  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement

# Pour un commissariat de plein exercice à Bagnolet

- > Protection des Bagnoletais-e-s
- > Maintien de l'ordre public
- > Assistance aux victimes
- > Prévention de la criminalité



**SIGNEZ LA PÉTITION**

sur le site de la Ville



ou scannez  
le QR code

VILLE-BAGNOLET.FR



  
Bagnolet